

N/REF : 11/08/2026 8H41 C:263144 I:36963

V/Email reçu le Mardi 11/08/2026 à 8H41

**GRENOBLE ALPES METROPOLE
PATINOIRE POLESUD
1 AVENUE D INNSBRUCK
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : CHARPIN
1 PLACE ANDRE CHARPIN
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 22 Septembre 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 CHARPIN - MME STEINER *0626056017* M VEYRET *0643721541*

MOTIF : INTERVENIR POUR :
- POMMEAU DE DOUCHE CASSÉ AU 2EME GAUCHE
- PROBLEME D EAU CHAUDE DANS L'APPARTEMENT AU 1ER DROIT
- MARE D EAU PRES DE LA CAVE
INTERVENTION + DEVIS

Donneur d'ordre : Mme M CHEIKH

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 15/09/2026 A 09H15:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT AU REZ-DE-CHAUSSÉE HAUT DE MME STEINER :
PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DE L'ÉVIER DOUBLE BAC AINSI QUE DU MEUBLE
SOUS-ÉVIER
AVANT TOUTE INTERVENTION DE REMPLACEMENT, PRÉVOIR LE PASSAGE D'UNE
SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE EN DÉSINFECTION/DÉSINSECTISATION POUR TRAITER UNE
INFESTATION DE CAFARDS ET DE BLATTES CONSTATÉE DANS LE LOGEMENT. LE
TRAITEMENT DEVRA IMPÉRATIVEMENT ÊTRE RÉALISÉ AVANT LES TRAVAUX
LOGEMENT AU 1ER ÉTAGE :
AUCUNE INTERVENTION A PRÉVOIR
LOGEMENT AU 2E ÉTAGE :
AUCUNE ANOMALIE CONSTATÉE. LE LOGEMENT EST EN BON ÉTAT ET RIEN N'EST A
SIGNALER
CAVE :
CONSTAT D'UNE FUITE SUR L'ARRIVÉE EAU FROIDE SANITAIRE AVANT COMPTEUR.
UNE RÉPARATION PROVISOIRE A ÉTÉ EFFECTUÉE A L'AIDE D'UN COLLIER ET D'UN
ÉLASTOMERE
PRÉVOIR UNE RÉPARATION DÉFINITIVE AVEC REPRISE DE L'ALIMENTATION DN32
LA VANNE GÉNÉRALE DE L'IMMEUBLE SE SITUE A L'EXTÉRIEUR, DERRIERE
L'IMMEUBLE
FIN D'INTERVENTION

OBSERVATIONS :

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 6090296

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,41		29,41
1,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 15/09	1	75,30		75,30
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45		39,45
TOTAL H.T.					144,16
T.V.A. a 20,00%					28,83
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>172,99</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN